



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 20 décembre 2023

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE DE LA BCP D'UN MONTANT D'UN MILLIARD DE DIRHAMS

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé en date du 18 décembre 2023 sous la référence VI/EM/039/2023, le prospectus relatif à l'émission obligatoire subordonnée de la BCP pour un montant de 1 milliard de dirhams.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- Le document de référence de la Banque Centrale Populaire enregistré par l'AMMC en date du 18 décembre 2023 sous la référence EN/EM/036/2023
- La note d'opération

Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site internet de la Banque Centrale Populaire sur le lien :

https://www.groupebcp.com/fr/GBP_Finances/Extrait_du_prospectus_relatif_a_EOS_de_la_BCP.pdf

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue anglaise et arabe seront publiés incessamment sur le site de la BCP.

Le prospectus visé sera remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est demandée ou qui en fait la demande. Il est également disponible à tout moment:

- Siège Social de la BCP : 101, boulevard Mohamed Zerktouni - Casablanca
- Sur le site de la BCP : www.groupebcp.com
- Sur le site de l'AMMC : www.ammc.ma

À PROPOS DU GROUPE BCP : Le groupe BCP est l'une des premières institutions bancaires du Maroc. Il tire sa force de ses valeurs de solidarité et de son organisation unique au Maroc. Il est composé de 8 Banques Populaires Régionales (BPR) à vocation coopérative, de la Banque Centrale Populaire (BCP), organe central du Groupe, de forme société anonyme cotée en Bourse, de filiales spécialisées, de fondations et de banques et représentations à l'étranger. Le groupe BCP est présent dans 32 pays dans le monde. Il est, au Maroc, le premier collecteur de l'épargne et un acteur majeur du financement de l'économie.